

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en la Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY**

**Séance publique du 24 septembre 2020 à 18h00**

Date de convocation : 17 septembre 2020

<b>Délibération</b>
<b>N°C2020_139</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>79</b>
<b>Votants :</b>	<b>74</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>74</b>
Pour :	74
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : DURAND Viviane**

**PRESENTS :** ALAUX Sylvie ; ALVAREZ Jean-Michel ; ALVAREZ Martine ; AMBROSINO Jean-Marc ; BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOTHOREL Anouk ; BOUSQUET Didier ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; CALVET Jean-Claude ; CESAR Jean-Paul ; CHALULEAU Jean-Paul ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; COURREGES Jean-Pierre ; COURTIEL Aurélie ; COUSIN Sylvie ; DAUZATS Christine ; DEVIC Bernard ; DUPONT Myrienne ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GOUIRY Catherine ; HERAS Guillaume ; HERNANDEZ Joël ; HUYNH-VAN Nathalie ; IBANES Alexandra ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; JULES Jean-Claude ; LENOIR Alexia ; LOÏS Lydie ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PARRA Eric ; POCIELLO Jacques ; RENAULT Régine ; ROCHER Edouard ; ROUANET Claudine ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; THERON CHET Marie-Christine ; THIVENT Viviane ; TUBAU Marcel ; VALERY Benoit ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE :** ALDEBERT Didier ; DARAUD Jean-François ; GUENFICI Ali ; LAPALU Christian ; PY Michel ; RIO Jean-Louis ; VICO Alain

**EXCUSES :** BASTIE Yves ; RIVEL Jean-Luc

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** ABED Yamina (délibérations N°C2020\_202 et N°C2020\_205) ; ALDEBERT Didier (délibérations N°C2020\_182 à N°C2020\_185) ; CHING Monique (délibération C2020\_137) ; DARAUD Jean-François (à partir de la délibération N°C2020\_182) ; GUENFICI Ali (délibération C2020\_137) ; LAPALU Christian (délibération C2020\_153) ; PY Michel (délibération C2020\_137) ; RIO Jean-Louis (délibérations N°C2020\_202 et N°C2020\_205) ; VICO Alain (jusqu'à la délibération N°C2020\_145)

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** BOUISSET Cyrielle ; CHARPENTIER Christine ; CODORNIU Didier ; KAISER Stéphanie ; MALQUIER Bertrand ; PECH OLIVIER ; PENET Yves ; PINET Marie-Christine ; RAPINAT Evelyne

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :** ABED Yamina (de la délibération N°C2020\_137 à C2020\_201, de la délibération N°C2020\_203 à C2020\_204 et de la délibération N°C2020\_206 à C2020\_215) ; CHING Monique (à partir de la délibération N°C2020\_138)

**Nomenclature Etat : Domaine et patrimoine - Acquisitions**

**OBJET : AFFAIRES JURIDIQUES – Acquisition de la parcelle DK 342 située à Narbonne**

Les consorts POQUET-DEVILLE sont propriétaires indivis d'une parcelle cadastrée Section DK Numéro 342, d'une superficie de 1 are et 20 centiares, située dans la Zone Industrielle de Plaisance, rue de Ratacas, sur le territoire de la commune de Narbonne.

## N°C2020\_139

Cette parcelle non bâtie ne présentant pas d'utilité particulière pour l'indivision, ils ont proposé à la Communauté d'Agglomération de l'acquérir au prix d'un euro, la rédaction de l'acte authentique étant confiée à Maître Gilbert JEANSOU, Notaire à Carcassonne, chargé précédemment par l'indivision de la régularisation d'une servitude de passage de réseaux électriques sur ladite parcelle au profit de la société ENEDIS. Les frais inhérents à la rédaction de l'acte seront à la charge de la Communauté d'Agglomération.

Cette acquisition présente un intérêt manifeste pour le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération au titre des aménagements de la voirie d'intérêt communautaire gérée par notre établissement.

**Vu** le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L1111-1,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1311-9, L1311-10, R1311-4 et l'arrêté ministériel du 5 décembre 2016 pris en application pour fixer les seuils en-deçà desquels la consultation du service du Domaine n'est pas obligatoire pour l'acquisition d'un bien à l'amiable par une collectivité,

### **A l'unanimité, le Conseil décide :**

- D'approuver l'acquisition par le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération de la parcelle cadastrée section DK Numéro 342 à Narbonne au prix de un euro auprès des consorts POQUET-DEVILLE,
- D'autoriser Monsieur le Président du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération et plus particulièrement l'acte authentique à intervenir aux frais de la Communauté d'Agglomération établi par Maître Gilbert JEANSOU, notaire à Carcassonne.

Pièce jointe à la délibération :

Plan

**Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture**

**le : 28/9/2020  
et de sa publication  
le : 28/9/2020**

**Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus**

**Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,**



**Maire de Narbonne**

**Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération**

